

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député pourrait peut-être invoquer le Règlement ce qui exigerait un débat immédiat, mais la question de privilège ne se pose pas. J'y reviendrai tantôt après avoir donné la parole au député de Témiscamingue.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je m'excuse auprès du député. Il devra attendre un peu, car le député de Cap Breton-East Richmond prend la parole à propos d'un rappel du Règlement.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Voilà que ça recommence.

M. MacInnis: Calmez-vous.

Une voix: Vous criez encore.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, mon rappel au Règlement fait suite aux observations du député de Winnipeg-Sud-Centre entérinées par le ministre chargé des mines. Je dois ajouter que je parle sans pouvoir me reporter à des notes préparées.

Des voix: Oh, oh!

M. MacInnis: Le premier ministre a déclaré que la situation dont a parlé le député de Winnipeg-Sud-Centre concernant l'île de Sable relève du ministre suppléant. Depuis deux semaines, la Chambre se demande si le gouvernement enfreint la loi ou, comme le dirait le premier ministre, s'y soustrait ou s'abstient de s'y soumettre. Le ministre chargé des droits d'exploitation des fonds marins révèle maintenant que le gouvernement ne tient pas compte de deux autres lois qui confirment l'assertion selon laquelle l'île de Sable appartiendrait à la Nouvelle-Écosse. Une loi serait . . .

• (2.30 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a demandé la parole au cours de la période des questions pour invoquer le Règlement, et il devrait indiquer aussi rapidement que possible son rappel au Règlement pour permettre à la présidence de se prononcer.

M. MacInnis: C'est très simple, monsieur l'Orateur. Le ministre veut maintenant dire à la Chambre que le gouvernement est disposé à transgresser deux mesures législatives du Parlement, dont l'une est le bill C-135 selon lequel le gouvernement a accordé à la Devco le pouvoir d'acheter le sol sous-marin adjacent à l'île du Cap Breton.

L'hon. M. Jamieson: Le député n'est peut-être pas au large, mais il est à la dérive.

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est évidemment un sujet de débat et non un rappel au Règlement. Le député discute avec les ministres en cause ou d'autres députés la question soulevée qui ne peut pas être débattue comme rappel au Règlement.

M. MacInnis: J'invoque le Règlement . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devra faire un autre rappel au Règlement car je viens de décider que son rappel n'est pas fondé. Je suis sûr que le député en conviendra avec moi.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je voudrais revenir à la question relative à la loi électorale du Canada qui est, selon moi, un indice montrant que le ministre se propose de violer cette loi aux termes de laquelle l'île de Sable est située dans l'aire électorale de la Nouvelle-Écosse et dans la circonscription du chef de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ferai remarquer une nouvelle fois au député qu'il s'agit là d'un débat.

[Français]

La présidence donne maintenant la parole à l'honorable député de Témiscamingue, en le remerciant de sa patience.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce, qui est également ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné la réclame que nous entendons à cœur de jour à l'effet que «le houblon fait toute la différence,» et surtout que le houblon sans pépin est supérieur, l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce, qui s'occupe du commerce avec l'étranger, prend-il des dispositions pour assurer la vente à l'étranger de toute la production canadienne de houblon avec pépins?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Charlevoix.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

PRÉSUMÉES REPRÉSAILLES CONTRE LES ÉTATS-UNIS—
ON SUGGÈRE UNE RENCONTRE ENTRE LE PREMIER
MINISTRE ET LE PRÉSIDENT NIXON

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, on nous informe que le gouvernement est en train d'user de représailles contre les États-Unis, à la suite de l'imposition de la surtaxe de 10 p. 100 sur les importations par le président Nixon. Si telle est la situation, est-ce que le gouvernement a l'intention d'user de représailles? Dans l'affirmative, je demanderais au très honorable premier ministre si, afin d'éviter une guerre économique qui serait désastreuse pour le Canada, il ne serait pas préférable qu'il rencontre personnellement le président Nixon dans un avenir prochain, afin de discuter de cette surtaxe de 10 p. 100, étant donné que les ministres ainsi que les hauts fonctionnaires canadiens n'ont pas réussi à convaincre l'administration américaine de supprimer cette surtaxe?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je remercie encore une fois l'honorable député de l'opposition de la confiance qu'il exprime à mon endroit, et je prendrai sa suggestion en bonne considération.

L'hon. M. Asselin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

J'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention d'user de représailles à l'égard des États-Unis, à la suite du refus de l'administration américaine de supprimer la surtaxe de 10 p. 100?